Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tel. +41 (0)22 731 59 63
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Conseil des droits de l'homme
63e session (7 septembre-7 octobre 2026)
Panel sur la promotion et la protection des DESC dans le cadre de la lutte contre les inégalités

Déclaration orale
Vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

Bien que l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits humains soient reconnus par tous les États, les DESC (droits économique sociaux et culturels) continuent d'être négligés. Parmi les actions à mener figurent la promotion des DESC et la levée des obstacles à leur réalisation.

En effet, une meilleure connaissance des DESC contribuera à leur réalisation. Quant aux principaux obstacles à la mise en oeuvre des DESC, on pourrait mentionner le non respect du droit à l'autodétermination des peuples, celui de la souveraineté des États ainsi que les entraves à la participation populaire à la prise de décision et le manque de solidarité internationale.

L'investissement colossal dans l'armement et la propagande en faveur de la guerre, pourtant interdite par les normes internationales, constituent également un obstacle majeur à la réalisation des DESC. De nos jours, les ressources destinées aux services publics sont détournés en faveur de la militarisation des sociétés. Faut-il le rappeler, les guerres provoquent la violation de tous les droits humains, tout en détruisant l'environnement.

C'est pourquoi, les États doivent en priorité oeuvrer pour la paix, sortir du modèle de développement économique dominant, renforcer les services publics, assurer la démocratie participative, veiller à ce que les intérêts particuliers ne priment pas sur l'intérêt général et développer une solidarité internationale digne de ce nom. Quant au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, dans ses activités de promotion et de protection des DESC, il doit accompagner les États à honorer leurs engagements.

Monsieur le Président,
Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 9 septembre 2026